

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

SEINE-NORMANDIE

Elimination de la plus grosse
pollution toxique du bassin

page 6

ACADEMIE DE L'EAU

Préparation
du 10^{ème} Anniversaire de Rio
et du 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau

page 1 - 2

IWMI

Un nouveau Directeur Général

page 15



Office
International
de l'Eau

OIEau

C@rtel, le portail Internet
des élus locaux

page 21

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : C. RUNEL
Rédacteur en Chef : J.A. FABY
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE
Coordination : N. FURBEYRE
Abonnements et Secrétariat : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 2 699 FTTC
Etranger : 2 480 FF

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 47^{ème} année



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 3
- Seine-Normandie 3
- Artois-Picardie 4
- Rhône-Méditerranée-Corse 5

Actualités

- Françaises 7
- Autour du Monde 15
- Librairie 17
- Lu dans la Presse 20

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 21

Agenda des Evénements 24



Toute l'équipe du SNIDE vous présente ses meilleurs vœux pour 2001.

The SNIDE team wishes you a happy new year.

EN AVANT



ACADEMIE DE L'EAU :

PRÉPARATION DU 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE RIO
ET DU 3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

Cinq thèmes ont été retenus parmi la dizaine de réflexions en cours à l'**Académie de l'Eau** après concertation avec les pouvoirs publics français qui les soutiennent financièrement.

Ils ont été choisis parce qu'ils concernent pour quatre d'entre eux des sujets évoqués au **forum de la Haye** et qu'ils apportent des propositions nouvelles débouchant directement sur l'action. Le cinquième sujet, très novateur, a pour objet de mieux comprendre les liens existants entre l'eau et les civilisations, et influe finalement sur le comportement des citoyens vis-à-vis de l'eau suivant leur culture.

L'Académie de l'Eau souhaiterait que puisse se tisser pour développer ces 5 thèmes une collaboration avec le **Conseil Mondial de l'Eau** et l'équipe de préparation du **Forum du Japon**.

1. Gestion intégrée et développement durable

Ces thèmes sont au coeur des travaux de l'Académie de l'Eau :

Suite au colloque du Sénat des 10 et 11 février 2000 soutenu par le programme d'études inter-agences, deux études sont en cours de lancement.

- L'une pour choisir 10 cas en France, en Angleterre, en Belgique et en Espagne où les liens entre l'eau et l'aménagement du territoire méritent d'être renforcés et avec l'objet de négocier une aide européenne pour les mettre en oeuvre afin d'en faire des exemples à suivre et d'en tirer les processus pour d'autres réalisations.
- L'autre qui vise à analyser les défauts des liens entre l'eau et l'aménagement du territoire d'environ 300 cas et à examiner avec leurs auteurs, comment les supprimer afin d'établir un **manuel des moyens** à utiliser pour aboutir à un développement durable de ces réalisations.

De ces deux études, on tirera une sorte de **guide du développement** pour l'eau qui pourrait constituer un document important pour la Conférence de Bonn et ensuite celle sans doute à Berlin. Ce document pourrait être complété par un éclairage spécifique poussé portant sur trois domaines importants, celui de l'eau dans la ville, celui de l'eau dans le monde rural et celui des industries.

- Le cas de **l'eau dans la ville** pourrait être l'une des retombées du **Symposium international de Marseille** de juin 2001 organisé conjointement par l'UNESCO et l'Académie. Celle-ci a proposé à l'UNESCO de réfléchir à la préparation d'un guide pour le développement durable de l'eau en ville à l'occasion de son atelier n°5.
- Le cas de **l'eau dans le monde rural**, qui est étudié depuis trois ans par un groupe de l'Académie de l'Eau en partenariat avec l'Académie d'Agriculture, devrait faire l'objet d'un Colloque international début 2002 si un appui financier à cette manifestation pouvait être obtenu.
- Le cas de **l'eau et de l'industrie** : à la demande du Secrétariat d'Etat à l'Industrie, l'Académie de l'Eau va entreprendre une évaluation des méthodes et techniques utilisées par l'Industrie pour réduire ses prélèvements en eau, ses rejets polluants tant vers l'eau que l'air, mieux gérer ses déchets, économiser l'énergie et les matières premières. Enfin, assurer le contrôle et la maintenance des installations ainsi créées en formant le personnel nécessaire, afin de respecter une politique de développement économique durable, à aider à transférer les meilleures techniques vers d'autres pays en les adaptant aux conditions climatiques, économiques et sociales locales.

EN AVANT (SUITE)

2. Gestion des eaux partagées

Cette importante question que la Conférence de Paris de 1998 avait mise en avant comme prioritaire fait l'objet de travaux du groupe "gestion par bassin" de l'Académie suite à un premier rapport établi en 1998 qui avait été présenté à l'Assemblée générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) à Bahia au Brésil.

Le canevas de ces travaux auxquels l'Office International de l'Eau (OIEau) participe et qui sont financés par une aide des Agences de l'Eau, a été présenté début octobre 2000 lors de la dernière Assemblée Générale du RIOB à Cracovie-Zakopane (POLOGNE).

Aux 5 cas déjà étudiés dans le document de 1998 s'ajoutent 11 nouvelles monographies de bassins partagés qui permettront la préparation d'une étude montrant les problèmes à régler pour aboutir à un accord entre les pays concernés pour gérer ensemble leurs eaux communes ainsi qu'un guide précisant comment les pays concernés en se concertant peuvent bâtir ensemble cet outil commun. Ces travaux seront présentés à Québec (CANADA) en mai 2002, lors d'une réunion du RIOB afin d'être avalisés.

Le document produit à Québec, éventuellement enrichi, pourrait être un élément important du projet du RIOB, présenté au TAC du Global Water Partnership. Il sera enfin une excellente contribution aux travaux du Forum du Japon pour fournir des propositions concrètes au rapport présenté à La Haye.

3. Le processus de participation du public peut s'appuyer également sur des travaux de l'Académie de l'Eau :

- D'une part avec la **Charte sociale de l'eau** présentée à la Haye et sa mise en oeuvre avec le Club de l'Eau,
- D'autre part sur la formation du public à l'eau conduit par le groupe "Eau et Éducation" présidé par **M. HUBERT**, Président du **PHI français**. Le groupe élargi à la **Croix Rouge française**, a mis en chantier un **cahier des méthodes** concernant la Sensibilisation, l'Information et l'Education des publics au ras du sol complétant les moyens traditionnels de l'Education Nationale.

Ces méthodes seront issues d'une enquête en France et dans le monde portant sur une cinquantaine de réalisations concrètes. Le document de synthèse sera présenté à un atelier organisé avec l'**UNESCO** courant 2001 afin de l'amender et de le perfectionner. Ce thème porteur, qui bénéficie d'une aide à la Direction de l'Eau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, entre lui aussi tout à fait dans les actions préconisées par le Forum de la Haye. Un élargissement de l'enquête pourrait être à la base

d'un "ouvrage méthodologique" à présenter au 3^{ème} Forum du Japon.

4. Eau, santé et environnement

Lors du Symposium International de Rennes, organisé par l'Académie et l'**Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes** avec l'appui de l'**Union Européenne**, en partenariat avec l'**OMS et les Agences de l'Eau**, a été adoptée une **charte "Eau, santé et environnement"**.

L'Académie va diffuser la Charte, en version scientifique et grand public, dans les pays d'Europe pour l'améliorer. Cette démarche sera réalisée avec l'appui de l'Union Européenne. Elle pourrait alors être à la base d'une enquête mondiale et d'un document méthodologique pour en faire un point fort de l'éradication des maladies liées à l'eau et à l'environnement lors du Forum du Japon si un financement complémentaire pouvait être trouvé.

5. Un thème nouveau en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe (IMA)

Suite à une conférence débat organisée à l'IMA sur l'eau et le monde arabe le 25 mai dernier, l'Académie souhaite lancer avec l'IMA une réflexion ambitieuse sur les rapports entre **l'eau et la culture arabe**.

Il s'agirait d'étudier les conséquences sur la gestion de l'eau dans les pays arabes, des diverses civilisations qui se sont succédées dans les territoires ou les civilisations arabes se développent aujourd'hui depuis plus de mille ans, notamment l'influence partagée des civilisations sumériennes ou égyptiennes puis romaines, musulmanes sur la gestion de la ressource en eau et le comportement des habitants. Cela prendrait la forme d'un ouvrage décrivant cette histoire et la situation actuelle de l'eau, appuyé sur une exposition itinérante montrant les traces de ces civilisations sur les réalisations et sur les hommes. Ces expositions successives se dérouleraient dans les lieux choisis pour présenter les résultats de cette analyse, sans doute au Japon en mars 2003 après Paris et Le Caire fin août 2002 et début 2003.

Cette réflexion sur l'eau et la ou les cultures des peuples pourrait être l'occasion d'autres confrontations, notamment en Asie entre l'eau et l'hindouisme et dans d'autres zones de la planète par exemple (l'eau et la civilisation amérindienne ou encore l'eau et les civilisations chrétiennes).



ACADEMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende

92027 NANTERRE

Tél. 01.41.20.16.00 - Fax.

01.41.20.16.89

Web : <http://www.oieau.org/academie>



256,4 MF POUR LA DÉPOLLUTION ET L'AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND SUD-OUEST

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne vient de tenir sa dernière séance pour l'année 2000. L'ensemble de ses membres a tenu à rendre hommage à **Marie-Françoise Mendez**, qui a présidé pendant trois ans cette assemblée et dont le mandat arrive à expiration.

Sur un ordre du jour particulièrement chargé, il faut notamment retenir les aides accordées aux maîtres d'ouvrage du bassin Adour-Garonne (collectivités territoriales, industriels, agriculteurs notamment) pour les aider à financer leurs travaux d'aménagement des ressources en eau ou de réduction des pollutions émises.

◆ **Assainissement domestique : 176 MF** pour les stations d'épuration, les réseaux d'égout et le traitement des boues issues de l'épuration

◆ **17,1 MF d'aides aux industriels du grand sud-ouest**

C'est dans le secteur des industries agroalimentaires que les aides sont les plus importantes (**13,7 MF**), traduisant bien les problèmes de dépollution à résoudre dans le bassin Adour-Garonne, qui comprend un grand nombre de petites unités (laiteries, fromageries, activités vinicoles, conserveries, ...).

◆ **17,4 MF pour le monde agricole**

Ces aides sont essentiellement destinées au programme de prévention des pollutions d'origine agricole (**PMPOA**) avec d'une part des études préalables aux travaux qu'il conviendra d'engager, notamment pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage et d'autre part des travaux de lutte contre la pollution des élevages ou des produits phytosanitaires.

◆ **19,8 MF pour l'alimentation en eau potable**

Les aides les plus importantes accordées dans ce secteur l'ont été à la **Communauté Urbaine de Bordeaux (3,7 MF)** pour deux opérations distinctes en Gironde : la mise en place d'une bache au sol à Bordeaux Lac pour la dilution du fluor rive gauche et la réhabilitation de l'aqueduc de Budos, qui assure l'alimentation en eau potable de la moitié de la population bordelaise.

◆ **21,6 MF pour la restauration des milieux aquatiques, l'aménagement et la gestion des ressources en eau :**

- Poursuite du programme d'aide exceptionnel mis en œuvre par l'Agence suite aux intempéries (inondations de novembre 1999 et de juin 2000 et tempête de décembre 1999) qui ont frappé fin 1999 certains secteurs du bassin Adour-Garonne (**8,3 MF** d'aides supplémentaires, portant à **28 MF** les aides accordées depuis le début 2000 à ce programme) ;
- modernisation du Canal de Saint-Martory, situé en rive gauche de la Garonne,
- entretien de la Charente (**1,2 MF** d'aide).

◆ **4,5 MF d'aide au titre de la politique territoriale de l'Agence de l'Eau**

L'Agence de l'Eau a mis en place cette politique territoriale au cours de son 7^e programme d'intervention (1997/2002) afin d'être plus proche des réalités de terrain, tout en s'appuyant sur les relais locaux tels que les établissements publics territoriaux de bassin.

Les zones concernées par les décisions prises au cours de cette séance sont les Grands Causses, le bassin du Lot, le bassin de la Charente, le bassin de la Dordogne, le bassin de l'Adour, le bassin de la Neste, le Pays Basque et la Montagne Noire

◆ **28 nouveaux " emplois jeunes "**

Au cours de cette séance enfin, l'accord a été donné pour la mise en place de **28 nouveaux postes d'emplois jeunes** : 12 dans le domaine agricole, 8 dans celui de la restauration des milieux aquatiques et 8 pour l'appui à la gestion concertée des milieux aquatiques. Cela porte à près de **800** le nombre d'emplois jeunes mis en place avec l'aide de l'Agence depuis le début de ce programme (1999).

Rappelons que l'Agence de l'Eau ne recrute pas directement d'emplois jeunes mais apporte aux maîtres d'ouvrage un soutien technique et un complément de financement pour les mettre en place dans des domaines d'action relevant de ses domaines d'intervention.

L'analyse de ces chiffres montre que **l'assainissement des collectivités territoriales** représentent, avec près de 70% des aides accordées, l'effort le plus important de la politique d'intervention de l'Agence de l'Eau. Cette dernière accompagne en effet les communes dans les investissements qu'elles doivent consentir dans des délais très brefs pour mettre leurs installations de traitement des eaux usées en conformité avec la législation en vigueur.

ADOUR-GARONNE



ÉLIMINATION DES DÉCHETS TOXIQUES DES LABORATOIRES DES LYCÉES

Le Conseil Régional d'Aquitaine, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Rectorat, la CRAMA et l'Union des Physiciens collaborent depuis plus de deux années pour mettre en place une collecte des déchets toxiques produits par les activités scientifiques et techniques des laboratoires des lycées.

Cette action contribue activement à l'éducation des jeunes à la citoyenneté et à la protection de l'environnement.

Elle consiste à récupérer systématiquement les déchets toxiques issus des travaux pratiques de chimie et mécanique qui étaient jusqu'à présent rejetés pour une grande partie dans les réseaux d'assainissement.

Pratiquée par les élèves sous le contrôle des enseignants pendant le temps scolaire, cette récupération se fera par la mise en place de conteneurs adaptés dans les lycées pour le stockage de ces produits toxiques. Un affichage sur chaque lieu de stockage renseignera sur les filières d'élimination à choisir.

Ces déchets seront ensuite collectés et traités par des centres spécialisés.

Ce dispositif de collecte doit permettre d'éliminer dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur **plus de trente tonnes par an de déchets**.

Pour un coût global de **1,8 MF** sur les trois années à venir, le cofinancement est assuré par l'Agence de l'Eau pour 40% et le Conseil Régional pour 60%.

Au total, ce sont plus de 1200 bonbonnes qui seront réparties dans 121 lycées, soit 312 salles de laboratoires équipées de ce système de collecte et de traitement des déchets produits lors des travaux expérimentaux de physiques et chimie.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax. 05 61 36 37 28
Web : <http://www.eau-adour-garonne.fr>

LOIRE-BRETAGNE



PROJET DE SAGE LOGNE, BOULOGNE, OGNON ET GRAND LIEU

Le SAGE Logne, Boulogne, Ognon et Grand Lieu sera le premier approuvé sur le bassin Loire-Bretagne où plus de 20 démarches de SAGE sont actuellement engagées. Identifié comme prioritaire dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne (SDAGE), ce SAGE porte sur une **zone humide d'intérêt international** et il doit permettre :

- d'améliorer la qualité des eaux de surface alimentant le lac,
- de limiter les phénomènes de proliférations d'algues dans les eaux,
- de préserver et de restaurer les zones humides,
- et enfin de restaurer des débits suffisants en étiage.

Approuvé par la commission locale de l'eau lors de sa séance plénière du 29 mars 2000, il a depuis été soumis aux collectivités concernées qui l'ont en très grande majorité approuvé.

Précédant l'approbation du SAGE par arrêté préfectoral, le comité de bassin a émis à l'unanimité un avis favorable. Il a demandé la définition de préconisations pour les zones humides, l'irrigation et le tourisme, et un suivi des actions entreprises.

L'ordre du jour du comité de bassin a également abordé :

- l'avancement du projet de loi sur l'eau, avec une communication du représentant de l'Etat ; le débat

très riche qui a suivi a mis en évidence les interrogations des membres du comité sur la place et le rôle des instances de bassin dans le dispositif futur de définition des redevances et des programmes d'intervention de l'agence de l'eau

- le suivi de la mise en œuvre du SDAGE, avec la publication du 2ème tableau de bord,
- la mise en œuvre du Plan Loire grandeur nature ; le comité s'est félicité du rôle reconnu par la ministre de sa commission Loire lors de sa réunion à Vichy le 27 octobre 2000 ; il s'est également félicité de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, en notant que cela le conforte encore un peu plus dans son exigence de reconquête de la qualité de la Loire
- la directive cadre adoptée le 7 septembre dernier pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, son impact et ses enjeux pour le bassin Loire-Bretagne.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon - B.P. 6339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. 02 38 51 73 73 - Fax. 02 38 51 74 74
Web : <http://www.eau-loire-bretagne.fr>

RHÔNE- MEDITERRANEE-CORSE



UNE CHARTE QUALITÉ POUR DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le mercredi 13 décembre 2000 à Montpellier, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et tous les acteurs de l'assainissement en Languedoc-Roussillon ont signé une charte pour des réseaux d'assainissement des eaux usées de qualité, indispensables pour éviter les fuites de pollution dans le milieu naturel.

Alors que la plupart des collectivités sont maintenant équipées en stations d'épuration des eaux usées domestiques, la qualité des réseaux d'assainissement, chargés d'amener la pollution jusqu'aux stations, est à améliorer puisque :

- 25 % environ de la pollution collectée n'arrivent pas jusqu'aux stations d'épuration,
- des défauts sont fréquemment relevés sur des réseaux neufs, lors des contrôles préalables à leur réception,
- des actions de réhabilitation ou d'amélioration du fonctionnement se révèlent nécessaires sur certains ouvrages, construits il y a moins de 10 ans.

Or, un réseau d'assainissement défaillant compromet les efforts consentis par la collectivité locale et ses partenaires pour dépolluer les eaux usées.

Les textes réglementaires, issus de la Directive Européenne E.R.U. du 21 mai 1991 et de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992, instaurent une rigueur accrue dans le domaine de l'assainissement, en affichant des obligations de performance et de fiabilité du système d'assainissement dans son ensemble : réseaux et stations d'épuration.

Cependant, le respect de la réglementation se heurte à des difficultés sur le terrain lors de la réalisation d'un réseau d'assainissement : définition des besoins de la collectivité, conception du projet, consultation des entreprises, exécution des travaux et réception des ouvrages.

C'est pourquoi, à l'initiative de l'Agence de l'Eau un important travail a été engagé avec les différents acteurs de l'assainissement en Languedoc-Roussillon pour élaborer une **Charte Qualité pour les réseaux**.

Cette Charte n'a pas pour objectif de se substituer aux textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur, mais de les accompagner en proposant une démarche, une évolution des pratiques et des méthodes de travail différentes.

Avec pour fil conducteur le déroulement d'un chantier de pose d'un réseau d'assainissement, la Charte :

- rappelle et précise les responsabilités des différents intervenants : maîtres d'ouvrage - maîtres d'oeuvre - fabricants - fournisseurs - entreprises - organismes de contrôle - exploitants et partenaires financiers ;
- énonce les étapes à respecter dans les procédures d'élaboration, de préparation et d'exécution du chantier.

A la fois engagement et document de travail, la charte qualité constitue un cadre de bonnes pratiques dont la réussite nécessite une prise de conscience collective et l'adhésion des différents acteurs, en vue de construire des réseaux répondant aux objectifs de dépollution, étanches et durables.

Cette charte, éditée à 5 000 exemplaires, sera largement diffusée aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, entreprises et partenaires financiers afin que chacun puisse la connaître et la mettre en oeuvre à toutes les étapes clés de la réalisation d'un réseau d'assainissement.

Les chiffres de l'assainissement en Languedoc-Roussillon

(pour le territoire Rhône-Méditerranée-Corse)

- Pollution domestique : 2,6 millions d'équivalents-habitant (EH)
- Pollution industrielle : 350 000 EH
- 922 stations d'épuration d'une capacité épuratoire de 4 millions d'habitants afin de traiter la pollution domestique saisonnière (tourisme)

Performances des outils d'épuration

- Taux de collecte des eaux usées = 78 %
Moyenne sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse = 77 %
- Rendement des stations : 73 %
Moyenne sur le bassin RMC = 69 %

Première expérience en Rhône-Alpes.

Une première Charte a été élaborée pour la région Rhône-Alpes et signée en 1997. Depuis cette date, on constate une forte prise de conscience de la nécessité d'améliorer la situation, qui commence à se traduire concrètement sur le terrain. Après cette première expérience, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a souhaité étendre cette démarche à tout le bassin.

Les prochaines Chartes seront signées avec les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Bourgogne Franche-Comté dès l'an prochain.

AGENCE DE L'EAU
RHONE MEDITERRANEE CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03



PRIX DU CONCOURS "EAU PURE - EAU PROPRE 2000"

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a récompensé quatre agriculteurs et six gestionnaires de milieux aquatiques pour leurs actions menées en faveur de la protection de l'eau. Les prix ont été remis par **Yann ARTHUS-BERTRAND**, auteur de "La Terre vue du Ciel", en présence de **M. PIGEAUD** (vice-président du Comité de bassin Seine-Normandie), **M. PIALAT** (Directeur régional de l'Environnement, Délégué de Bassin) et **M. ROCHE** (Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie). Cette cérémonie a succédé à la réunion du Comité de Bassin, qui a réuni tous les acteurs de l'eau (usagers, industriels, agriculteurs, services de l'Etat...).

Le concours "Eau pure - Eau propre" existe depuis sept ans. Il contribue à la mission de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, établissement public de l'Etat, qui a pour mission de protéger les ressources en eau. Cette année, les lauréats du concours, sélectionnés sur l'ensemble du Bassin (25 départements) sont :

- **Quatre éleveurs bovins et porcins**

Ce volet agricole du concours existe pour la première fois cette année. Dans une actualité agricole mouvementée, il apparaît important de valoriser le travail d'agriculteurs particulièrement motivés par la protection de l'environnement.

Les lauréats ont été sélectionnés pour la qualité de leur suivi agronomique basé sur l'équilibre de leur fertilisation. Le jury a particulièrement étudié **les apports en azote**, provenant des déjections animales, afin qu'ils soient strictement limités au besoin des productions végétales. L'ensemble de ces éleveurs ont également mis en place **des cultures intermédiaires**, comme la moutarde, afin que les sols ne restent jamais nus et que les nitrates en trop soient éliminés.

- **Six gestionnaires de milieux aquatiques (rivières et zones humides)**

Quatre syndicats intercommunaux et deux associations ont été à l'honneur pour la qualité de leur gestion, parfois innovante, de milieux aquatiques (rivières, berges, zones humides comme les marais...). Ces initiatives se sont traduites par **des créations d'emplois** : recrutement de techniciens des milieux aquatiques (garde rivière et garde zones humides). Au fil des ans, tous ont élargi le champ de leurs interventions et adopté des méthodes douces, respectueuses des écosystèmes : végétalisation, faucardage raisonné... Inscrite dans la durée, leur action a déjà permis de rétablir la biodiversité, prévenir les inondations et développer l'écocitoyenneté.

ÉLIMINATION DE LA PLUS GROSSE POLLUTION TOXIQUE DU BASSIN SEINE-NORMANDIE

Millenimum Inorganic Chemicals fabrique des oxydes de titane, pigment blanc de coloration des peintures et plastiques principalement. Cet oxyde est obtenu par attaque d'un minerai par de l'acide sulfurique. Le procédé industriel génère deux effluents aqueux appelés "eaux-mères" (effluent concentré) et "petites eaux" (effluent dilué de lavage). Avant 1992, l'ensemble des rejets était déversé dans l'estuaire de la Seine. Depuis 1993, les eaux-mères sont neutralisées à la craie broyée et à la chaux dans une unité située à Hode en bord de Seine, reliée à l'usine du Havre par un pipe-line de 17 km. Ce traitement génère cependant des boues de gypse actuellement stockées à terre. Les eaux diluées, quant à elles, sont rejetées aux heures de marée dans l'estuaire de la Seine via un émissaire de 9 km.

L'Agence de l'Eau accompagne cette société afin qu'elle puisse éliminer ces rejets polluants grâce à des conseils techniques et vient d'attribuer une aide financière de **139 MF** qui couvriront les travaux à 60 %.

L'opération consiste à traiter les rejets dilués et à améliorer la neutralisation des effluents concentrés afin, dans un deuxième temps, de valoriser le gypse blanc produit pour en faire du plâtre.

Ainsi, un nouveau pipe-line acheminera bientôt les

eaux diluées au centre de traitement de Hode où une unité spéciale sera construite. Ce n'est qu'après neutralisation au calcaire puis à la chaux et décantation des matières en suspension que les eaux clarifiées seront rejetées en Seine.

Une filière de valorisation du gypse sera également aménagée, ce qui permettra de fournir aux plâtreries 120 000 tonnes/ans et réduire ainsi d'un tiers les quantités stockées à terre sur le site de Hode.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende

92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 84

<http://www.eau-seine-normandie.fr>

ACTUALITES FRANÇAISES

SALON DES ENERGIES RENOUVELABLES

Lyon-Euroexpo

du 28 février au 3 mars 2001

Eolienne, énergie solaire, géothermie, biomasse : les **énergies renouvelables** sont aujourd'hui au centre d'un vaste programme de développement et de valorisation, en France comme en Europe.

Moins polluantes, elles prendront demain une place de plus en plus importante auprès des énergies traditionnelles (nucléaire, pétrole, gaz, charbon,...) afin notamment de lutter efficacement contre l'effet de serre en limitant les émissions de gaz carbonique.

Pour répondre au fort besoin d'informations sur ces nouvelles énergies de la part à la fois des professionnels (architectes, installateurs, constructeurs de maisons individuelles,...) et des particuliers, **le premier salon français dédié aux énergies renouvelables se tiendra à Lyon du 28 février au 3 mars 2001.**

Créé par **SepelCom**, le Salon des Energies Renouvelables entend être l'événement de référence en France et en Europe pour ce marché naissant.

A ce jour, plus de **50 exposants français et étrangers** sont attendus (fabricants, bureaux d'études, PME intervenant dans la construction de maisons individuelles,...) sur près de 1 500 m². Ils représentent l'ensemble des filières de l'industrie des énergies renouvelables : énergie solaire thermique et photovoltaïque, énergie éolienne, bois-énergie, petite hydraulique, bio-gaz, géothermie,...

Au côté des systèmes destinés aux secteurs tertiaire et industriel, le salon donnera également la possibilité au grand public de découvrir lors d'une journée - le samedi 3 mars 2001 - les solutions opérationnelles des énergies renouvelables pour le marché du résidentiel (maison individuelle, habitat collectif,...).

En effet, véritable salon d'applications, le Salon des Energies Renouvelables présente, dans le cadre "d'Espaces Habitables", différentes mises en scène concrètes illustrant l'utilisation de ces énergies propres.

Au cœur de la région Rhône-Alpes, aux portes de l'Europe du sud, particulièrement active dans le secteur des énergies solaires, bois, hydraulique, le Salon des Energies Renouvelables s'appuie sur des partenaires actifs comme l'**ADEME Rhône-Alpes**, la **Fédération Française du Bâtiment**, **RHONAL-PERNERGIE-Environnement**, le **Syndicat des Energies Renouvelables** et le **CLER (le Comité de Liaison des Energies Renouvelables)**.

SITE INTERNET DU SALON
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
<http://www.energie-ren.com>

CLC COMMUNICATIONS

Tél. 01 42 93 04 04 - E-mail : clc-com@teaser.fr

Gilles SENNEVILLE ou Laure TORTET

SEPELCOM : Florent SUPLISSON

Tél. 04 72 22 33 42 - E-mail : fsupliss@sepelcom.com

FIÈVRE DE L'OR EN GUYANE : DES CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

"UNIVERS NATURE.COM", site web francophone sur la nature et l'environnement rapporte que le 14 décembre 2000, à l'occasion de la remise au Premier Ministre français d'un rapport sur l'activité aurifère en Guyane, le **WWF** a rappelé les conséquences désastreuses de cette activité sur l'environnement et la santé publique (rejets de mercure, cours d'eau asphyxiés par les boues rejetées, etc...).



65 % des Amérindiens du Haut Maroni sont au-dessus du taux limite de mercure à ne pas dépasser sous peine de troubles graves (taux fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé - OMS). Ce pourcentage de population intoxiquée par le mercure varie en fonction de l'alimentation en poisson et de la proximité d'une rivière exploitée par les chercheurs d'or.

Le WWF dénonce également le manque de moyens et d'application de la législation, ainsi "Plus de 200 orpailleurs clandestins se sont installés sur la zone réglementée de Petit-Saut, proche de Saint Eugène, où des chercheurs du Muséum National d'Histoire Naturelle menaient des études. Suite à plusieurs vols et à un sentiment d'insécurité, les chercheurs ont quitté les lieux."

UNIVERS NATURE

10 rue Liechene
77320 SANCY LES PROVINS

Tél. 01 64 01 29 33 - Fax. 01 64 01 26 67

<http://www.univers-nature.com>

E-mail : actualites@univers-nature.com

WWF FRANCE

188 rue de la Roquette
75011 PARIS

Tél. 01 55 25 84 84 - Fax. 01 55 25 84 74

NOUVELLE DIRECTIVE SUR LE PLOMB : 23 EMPLOIS-JEUNES CRÉÉS

Le **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France** et son régisseur, **Générale des Eaux**, vont recruter **23 emplois jeunes** pour proposer gratuitement aux particuliers un bilan qualité eau de leur réseau intérieur.

Cette action, engagée en partenariat avec l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, le **Conseil Régional d'Ile-de-France** et l'**Etat**, s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la nouvelle réglementation sur le plomb.

La directive européenne du 1er décembre 1998 sur l'eau potable a fixé un nouveau seuil pour la concentration en plomb dans l'eau à **10 µg/L** à l'horizon 2013 (contre 50 µg/L actuellement). Le Syndicat des Eaux d'Ile de France a mis en œuvre un programme de remplacement de tous les branchements en plomb (17500 chaque année).

Ce sont surtout les réseaux privés des propriétés anciennes qui sont touchés par cette nouvelle réglementation. De nombreux particuliers vont devoir remplacer leurs vieilles canalisations en plomb. Pour leur permettre d'évaluer la nécessité et l'importance des travaux qu'ils auront à réaliser, le Syndicat propose aux particuliers un "bilan qualité eau" de leurs réseaux intérieurs.

Ce bilan gratuit est mis à leur disposition lors du remplacement du branchement qui les alimente. La mission est confiée à 23 emplois-jeunes, préalablement formés.

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

14 rue Saint-Benoît
75006 PARIS

Tél : 01 53 45 42 42 - Fax : 01 53 45 42 79

SALON INTERNATIONAL DE L'EAU À PARIS

Du 1er au 5 mars 2001

Ce salon, qui constitue un grand rendez-vous d'information sur l'eau, regroupe **Aqua-Expo**, **Salon de la Qualité et de la Protection de l'Eau** et les **Thermalies**, **Salon de la Santé**, du **Thermalisme** et de la **Thalassothérapie**.

Le Salon International de l'Eau, qui aura lieu au Palais des Congrès, propose deux axes complémentaires :

- **la santé et le bien-être**, avec les Thermalies, le Salon de la Santé, du Thermalisme et de la Thalassothérapie. Ce salon mobilise depuis 18 ans le grand public et les professionnels de la santé.
- **la qualité et la protection de l'eau**, avec Aqua-Expo, créé en avril dernier, pour découvrir l'état des ressources en France et dans le monde et les moyens mis en œuvre pour assurer sa protection et sa qualité.

Aqua-Expo, permet de découvrir l'actualité de l'eau dans toutes ses formes et en particulier tous les aspects qui touchent à la vie quotidienne des consommateurs : forme, diététique, tourisme, protection et qualité des eaux douces, eaux littorales et marines, prévention des pollutions et réglementations, responsabilité et solidarité...

Un Forum de tables rondes permettra au grand public de mieux comprendre les enjeux sociaux, environnementaux, sanitaires de l'eau. Aqua-Expo propose également 100 stands d'information, un forum d'actualité et diverses animations.

AQUA EXPO

74 avenue Kléber - 75016 PARIS

Tél. 01 53 65 77 02 - Fax. 01 53 65 77 01

E-mail : contact@aquexpo.com

<http://www.aqua-expo.com>

FARMPARTNER.COM, LE MAGAZINE INTERNET POUR L'AGRICULTURE

Dans le cadre de sa politique de développement sur Internet, la SAF-agriculteurs de France, développe des partenariats avec d'autres sociétés dont la démarche paraît intéressante pour le développement d'une agriculture d'entreprise.



Partenaire de farmpartner.com, la place de marché agricole sur Internet sera représentative du développement de services sur Internet dans quelques semaines.

La SAF-agriculteurs de France lancera son site Internet, véritable place de débat sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural sur Internet. D'ores et déjà, reprenez son adresse : agriculteursdefrance.com.

SAF AGRICULTEURS DE FRANCE

8 rue d'Athènes
75009 PARIS

Tél. 01 44 53 15 15 - Fax. 01 44 53 15 25

E-mail : saf@saf.asso.fr

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE POITIERS : LES STAGES 2001 "TRAITEMENT DES EAUX"

L'APTEN (Association de Professionnels du Traitement des Eaux et des Nuisances) organise chaque année des stages de formation permanente.

Ces formations ont pour vocation d'apporter aux professionnels de l'eau une mise à niveau scientifique sur les problèmes de traitement et d'épuration des eaux, de valorisation des déchets, mais également de les tenir informés des nouveautés réglementaires, technologiques et analytiques en matière d'environnement.

Deux formes de stages existent :

- des stages courts (2 jours) :
 - . élimination des pesticides dans les filières de traitement des eaux potables - 13 et 14 mars,
 - . désinfection des eaux potables : sous-produits et élimination des germes - 20 et 21 mars,
 - . les possibilités offertes par l'utilisation de membranes pour le traitement des eaux - 6 et 7 juin.
- des stages longs (5 jours) :
 - . assainissement : traitement des eaux - traitement des boues - du 14 au 18 mai,
 - . aspects théoriques et pratiques des opérations de traitement des eaux à potabiliser - du 8 au 12 octobre.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE POITIERS

40 avenue du Recteur Pineau
86022 POITIERS Cédex

Tél. 05 49 45 37 40 - Fax. 05 49 45 37 42

E-mail : contact@apten.org

<http://www.apten.org>

3^{ÈME} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU "L'EAU, L'HOMME ET LA CONNAISSANCE"

*Cannes - Palais des Festivals,
du 29 au 31 mai 2001*

L'UNESCO, la ville de Cannes, l'université des Nations-Unies et l'université de Nice Sophia Antipolis organisent du 29 au 31 mai prochains son 3^{ème} symposium international de l'eau, consacré cette année à "l'eau, l'homme et la connaissance".

Au programme :

- Elaboration de la Connaissance :
 - . Eaux et risques : principe de précaution,
 - . Eaux potables et purification,
 - . Eaux et habitats aquatiques, Eau, Santé et Environnement,
 - . Eau, Santé et Thermalisme,
 - . Eau, droit Européen et Droit International
- La transmission de la Connaissance :
 - . Nouveaux outils de transfert et de diffusion,
 - . L'eau et les médias,
 - . Eau, Miroir du monde. Approche philosophique,
 - . Nouveaux systèmes de formation des prix pour la gestion de l'eau,
 - . Eau, Décideurs, Collectivités et Entreprises,
 - . Eau et Installations Classées.
- Le contenu de la Connaissance :
 - . L'eau, l'homme et l'Education,
 - . Les tensions sur l'Eau,
 - . Eau, Formation, Entreprises et Collectivités.

RÉSEAU MÉDITERRANÉEN

ET CHAIRE UNESCO DE L'EAU

IRIM - UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Parc Valrose - 06108 NICE-SOPHIA ANTIPOLIS

Tél. 04 92 07 68 01 - Fax. 04 92 07 68 00

E-mail : caruba@unice.fr

RESPONSABLES DE COPROPRIÉTÉS : UN COLLOQUE "EAU"

sénat, le 20 mars 2001

L'Association des Responsables de Copropriétés (ARC) organise le 20 mars prochain, jour du printemps, un colloque consacré à l'eau au Palais du Luxembourg.

Au programme :

- L'individualisation des contrats en habitat collectif : aspects juridiques, financiers, pratiques ;
- Télé et radio-relevé : aspects techniques, financiers, contractuels ; point sur les évolutions récentes ;
- Les commissions d'usagers : bilan, perspective

dans le cadre de la "Loi sur l'eau" ;

- Les économies d'eau dans l'habitat collectif : méthodes et perspectives ;
- Le plomb dans l'eau.

ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIÉTÉ

29 rue Joseph Python
75020 PARIS

Tél. 01 40 30 12 82 - Fax. 01 40 30 12 63

<http://www.unarc.asso.fr>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ : UN RAPPORT SUR LE THERMALISME FRANÇAIS

Elisabeth GUIGOU, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité et Dominique GILLOT, Secrétaire d'Etat à la Santé et aux Handicapés ont rendu public le rapport de l'Inspection Générales des Affaires Sociales sur le thermalisme français qui leur a été remis le 19 décembre dernier.

Cette mission conduite par M. Pierre DELOMÉNIE, de mai à octobre 2000 fait suite à l'engagement du gouvernement de moderniser l'activité thermale afin de la rendre plus sûre et de garantir son développement.

Au cours de la mission : 13 stations situées dans 7 régions ont été visitées et 350 personnes ont été entendues ; un tour d'horizon complet a donc été effectué.

Le rapport, qui traite notamment du développement de la recherche scientifique, de la création d'un statut pour les établissements thermaux et des procédures de prise en charge par l'assurance maladie des cures thermales, préconise également une diversification des activités afin d'assurer la pérennité du thermalisme dans une politique globale et cohérente d'aménagement du territoire.

Les conclusions de ce rapport donneront lieu à concertation et discussion avec tous les interlocuteurs et partenaires du thermalisme français.



MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
8, avenue de Ségur
75350 Paris 07 SP
Tél. 01 40 56 60 00 - Fax. 01 40 56 72 43

LE GROUPE MONITEUR LANCE DES STAGES DE FORMATION CONTINUE

Bien connu grâce à ses publications destinées au secteur de la construction et des collectivités locales, le groupe Moniteur a décidé de lancer une activité de formation continue.

Conçus et animés par des experts et des opérationnels, ces stages s'organisent autour de 5 thématiques :

- Technique - Environnement
- Règlementation construction
- Sécurité - Gestion de chantier
- Urbanisme
- Contrats publics

Dans le domaine de l'environnement, deux stages sont plus particulièrement consacrés à l'eau :

- Les légionnelles : détection et décontamination :
 - . Le dispositif actuel de prévention de la légionellose et ses lacunes,
 - . Les méthodes d'identification et de détection,
 - . Les techniques de traitement actuelles,
 - . Les pratiques recommandées pour l'entretien des réseaux d'ECS,
 - . Les mesures de prévention obligatoires pour les systèmes de climatisation et les tours aérorefrigérantes.
- La réforme de la politique de l'eau
 - . Faites le point sur le dispositif législatif et sur la réforme en cours,
 - . Identifiez les moyens mis en oeuvre pour rééquilibrer et assurer la transparence du système de gestion de l'eau,
 - . Maîtrisez les techniques à adopter pour améliorer la qualité du service de l'eau,
 - . Un nouveau dispositif fiscal pour renforcer le principe du "pollueur-payeur".

Limités à 15 participants, ces stages de 3 à 4 jours privilégient les échanges, les retours d'expérience et la recherche de solutions individualisées.

GROUPE MONITEUR
Département Formation et Séminaires
17 rue d'Uzès
75018 PARIS Cédex 02
Tél. 01 40 13 37 07 - Fax. 01 40 13 51 70
E-mail : formations@groupemoniteur.fr

CFME-ACTIM : EXPOSITION FRANCIA 2001

Du 4 au 8 mai 2001 - Mexico

Alors que le mandat présidentiel de M. ZEDILLO s'est achevé le 1^{er} décembre 2000, l'ensemble des observateurs s'est félicité de la qualité de la transition politique avec l'équipe du Président élu M. Vicente FOX. En dépit de faiblesses structurelles bien connues (fiscalité, système bancaire, inégalités sociales), le gouvernement précédent a laissé sur le plan macro-économique une situation enviable qui fait aujourd'hui du Mexique un bon pari. Le pays est classé par les opérateurs au premier rang en Amérique Latine.

L'entrée en vigueur de l'accord de libre échange Union-Européenne-Mexique crée de nouvelles opportunités sur ce marché, le plus important d'Amérique Latine en terme de volume d'importation, qui constitue aussi une plate-forme industrielle et commerciale vers l'ensemble du continent américain.

Dans son programme, M. FOX vise un taux de croissance ambitieux de 7 % (5 % en 2001) et la création de 1 350 000 emplois nouveaux par an. Il prévoit de poursuivre et même renforcer les objectifs très rigoureux de maîtrise de l'inflation et de déficit public fixés par l'équipe précédente tandis que, pour se donner les moyens d'une croissance forte, il envisage une réforme fiscale en profondeur.

L'exposition FRANCIA 2001 permettra de communiquer sur l'excellence française dans les technologies de l'information et de la communication, les équipements industriels, l'énergie, les transports, l'eau et l'environnement et bien d'autres secteurs innovants. Un espace "Art de Vivre, Luxe" rappellera que la France reste le pays de la tradition et du bon goût.



AMBASSADE DE FRANCE À MEXICO

Poste d'Expansion Economique

Monsieur Laurent TELLECHEA
Service Economique et Commercial

Col. Polanco Chapultepec - Campos Eliseos 339
01560 MEXICO, DF

Fax. 00 52 5 28 29 83 2 - E-mail:ltellechea@dree.org

CFME-ACTIM

14 avenue d'Eylau
75116 PARIS

Tél. 01 44 34 50 00 - Fax. 01 44 34 50 01
<http://www.infotechfrance.com>

LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Dans son hors-série n°9, le Bulletin du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche présente de nombreuses données sur l'agriculture française : emploi, productions, revenu, industries agro-alimentaire, commerce extérieur...

Un chapitre est consacré à l'environnement.

L'agriculture est responsable de 55 % des rejets d'azote dans le milieu naturel en France. Si la contamination des nappes est essentiellement due aux pollutions diffuses d'origine agricole, celle des eaux de surface subit les effets des pollutions domestiques et industrielles, qui représentent respectivement 35 et 10 % des rejets totaux.

Dans les zones vulnérables aux nitrates, dont le contour a été modifié en 2000, les agriculteurs doivent respecter des programmes d'action (périodes d'épandage, fractionnement des doses ...) et limiter les apports organiques. La mise en place du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) vise à traiter efficacement les effluents dans les élevages par un stockage permettant l'épandage au moment propice. A l'horizon 2001, selon les modalités actuelles du programme, près de 60 % des effluents seraient ainsi maîtrisés.

Soumises à des réglementations contraignantes et désireuses de promouvoir une image de marque favorable, les industries agroalimentaires sont sensibilisées à la protection de l'environnement.

Depuis 1995, les investissements antipollution des gros établissements agroalimentaires représentent en moyenne 670 millions de francs par an. Même si le traitement des pollutions en aval de la production prédomine, les investissements de "prévention" (adoption de technologies propres ...) gagnent du terrain. Néanmoins, ces investissements sont concentrés dans quelques secteurs d'activités et la moitié du total investi annuellement n'est imputable qu'à 3 % des établissements.

BIMA / MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Tél : 01 49 55 57 46

ECODEV : UN PROGRAMME DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES TECHNOLOGIES POUR L'ÉCODÉVELOPPEMENT

Le programme **Ecodev "Recherches sur les technologies pour l'écodéveloppement"** soutient des recherches orientées vers la préparation de réponses de nature technique et socio-économique au défi du **développement durable**. L'explication et la mise en oeuvre du concept d'écodéveloppement nécessitent en effet un effort coordonné de recherche de l'ensemble des disciplines scientifiques et techniques avec une participation accrue des sciences humaines et sociales.

Le programme est organisé autour de trois grands thèmes :

- Systèmes énergétiques (impacts sur l'environnement, énergies renouvelables...),
- Technologies industrielles (procédés et produits propres et sobres en énergie et en matières premières, traitement et valorisation des déchets...),
- Cadre de vie (habitat, espace rural, mobilité et transports des hommes et des biens ...).

Ecodev est fortement impliqué dans certains des problèmes posés par la société civile, au point que deux tiers de son budget proviennent de ses partenaires industriels et institutionnels. Ces partenaires jouent un rôle essentiel dans la sélection des actions de recherche soutenues par Ecodev. En particulier, l'exploration de nouveaux axes de recherche repose sur l'analyse prospective de domaines en émergence, analyse à laquelle participe le **Club d'ingénierie prospective énergie environnement (CLIP)** qui regroupe une quinzaine de partenaires industriels et institutionnels.

Ecodev anime et coordonne des recherches menées pour l'essentiel dans les laboratoires élaborés annuellement en relation avec ses partenaires. Le programme privilégie l'organisation d'Actions de Recherche Coordinées (ARC) pluriannuelles associant des équipes de disciplines diverses et des partenaires industriels. Ce mode d'organisation a pour objet le soutien d'un projet de recherche finalisée, nécessitant, dans la plupart des cas, une approche pluridisciplinaire.

Ecodev soutient également, à travers des Groupements de Recherche (GDR), des projets de recherche définis avec des industriels ou des acteurs institutionnels, dans le cadre d'une convention qui associe ces partenaires et le CNRS.

Enfin Ecodev participe à des Programmes Internationaux de Coopération Scientifique (PICS) qui associent des laboratoires français, universitaires ou CNRS, et des laboratoires d'un ou plusieurs pays avec lesquels le CNRS a signé une convention de collaboration.

Ces trois modes d'action sont les plus couramment employés pour structurer le programme Ecodev. Néanmoins, si une thématique nouvelle apparaît et s'il s'agit de mobiliser des éléments nouveaux de la

communauté scientifique, le Programme procède par appel d'offres de recherche ou s'associe à de tels appels d'offres lancés par des partenaires.

Le financement annuel du programme est assuré par une dotation du CNRS (11 millions de francs d'autorisation de programme en 1999) et par des contributions des partenaires tant industriels qu'institutionnels (8,8 MF budgétisés et 15,8 MF hors budget). A ces financements "incitatifs" s'ajoutent, hors budget Ecodev, les frais de personnel pris en charge par le CNRS et les Universités.

Au total, plus de **750 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et doctorants** apportent leur concours à la soixantaine d'actions de recherche soutenues par Ecodev. Cette contribution équivaut à 300 personnes à temps plein.

Le CNRS et l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)** ont mis en place un partenariat scientifique qui comporte une composante très active de formation pour la recherche. L'Ademe cofinance en effet avec des industriels des allocations de doctorat sur les thèmes par ailleurs soutenus financièrement par le Programme Ecodev.



**CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

1 rue du Cerf
92195 MEUDON

Tél. 01 45 07 59 34 - Fax. 01 45 07 59 44

E-mail : ecodev@cnrs-dir.fr

<http://www.cnrs-bellevue.fr/~ecodev/>

VIE DES SOCIÉTÉS

LE CONTRAT D'AGUAS ARGENTINAS (BUENOS AIRES) A ÉTÉ RENÉGOCIÉ

Aguas Argentinas et les Autorités argentines viennent de terminer la négociation du 2ème plan quinquennal de la Concession de Buenos Aires. Les discussions ont été menées dans le cadre contractuel de la régulation économique convenue par les parties fin 1999.

Ces discussions se sont déroulées avec les différentes autorités nationales, provinciales et municipales. La proposition de plan quinquennal a ainsi fait l'objet d'une audience publique durant 2 jours, fin juin 2000, devant une assistance de 800 personnes, regroupant les autorités, le régulateur, les associations de consommateurs et des particuliers ; elle était aussi disponible sur Internet.

Le Plan définitif prévoit, au-delà de la prise en compte de l'inflation, une augmentation progressive du tarif de 3,9 % par an sur la période 2001-2003, ainsi que divers autres aménagements visant à améliorer le recouvrement, à encourager les économies de consommation et à réduire le nombre de postes tarifaires. Un tarif social est aussi créé pour prendre en compte les difficultés de certains clients.

La Concession bénéficiera ainsi des ressources nécessaires pour poursuivre son plan d'investissement sur les 5 prochaines années, permettant :

- de raccorder 1,5 million d'habitants supplémentaires à au moins l'un des services (distribution d'eau potable et/ou assainissement) ;

- de rénover ou réhabiliter les réseaux existants pour améliorer la qualité des services ;
- de démarrer le Plan d'Assainissement Intégral de Buenos Aires et sa banlieue (construction d'un nouvel émissaire et des deux usines de traitement des eaux résiduaires), permettant ainsi d'améliorer substantiellement la qualité de l'environnement et des rivages du Rio de La Plata ;
- de s'équiper en outils (informatique, équipements) pour améliorer la productivité et le service aux clients.

Cette renégociation renforce l'équilibre économique du contrat.

Depuis 1993, la Lyonnaise des Eaux est l'opérateur de la concession de Buenos Aires, la plus grande concession de gestion d'eau et d'assainissement au monde. La concession dessert actuellement plus de 7,7 millions d'habitants en eau potable et plus de 6 millions en assainissement. Aguas Argentinas est détenu à 39 % par Lyonnaise des Eaux et à 25 % par Aguas de Barcelona (premier distributeur d'eau en Espagne, contrôlé conjointement par Lyonnaise des Eaux et la Caixa). Le chiffre d'affaires consolidé de la concession de Buenos Aires s'est élevé à 500 millions d'euro en 1999.

LYONNAISE DES EAUX

18 Square Edouard VII
75316 PARIS cedex 09

Tél : 01.46.95.50.00 - Fax : 01.46.95.43.15

Web : <http://www.suez-lyonnaise-eaux.fr>

L'ENGAGEMENT DE PROGRÈS DE L'UIC : SARP INDUSTRIES / ONYX S'ENGAGE

Sept sites français de SARP Industries/Onyx (Vivendi Environnement) ont signé l'Engagement de Progrès de l'UIC (Union des Industries Chimiques).

Lancé en 1990 par l'UIC, l'Engagement des Progrès constitue la déclinaison du "Responsible Care", initiative développée au Canada en 1985 et adoptée depuis dans 42 pays dont les entreprises représentent plus de 80 % de la production chimique mondiale.

C'est une démarche volontaire, un code de bonne conduite pour mettre en oeuvre le concept de développement durable dans le souci permanent d'améliorer la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement. Cet engagement est constitué de neuf principes directeurs :

- Conformité de la politique de l'entreprise avec l'engagement,
- Implication du personnel à tous niveaux,
- Appréciation et sélection des sous-traitants et contractants,

- Amélioration des performances,
- Information du personnel,
- Information des clients, du public et des autorités,
- Optimisation des ressources, minimisation des déchets,
- Contribution à la recherche,
- Promotion et partage d'expériences.

La nature de cet engagement répond aux démarches Qualité-Sécurité-Environnement engagées au sein de SARP Industries / Onyx.

Dix sites de SARP Industries / Onyx sont d'ailleurs déjà certifiés ISO 9000 et huit sont ISO 14001.

SARP INDUSTRIES / ONYX

427 route du Hazay
78520 LIMAY

Tél. 01 34 97 25 47 - Fax. 01 34 77 22 25

E-mail : ggautier@sarpindustries.fr

<http://www.sarpindustries.fr>

ENDRESS+HAUSER ... EN AVANT LES ANALYSEURS !

En janvier 2000, la société **Conducta** du groupe **Endress + Hauser** acquérait la société **Staiger Mohilo**.

Cette société de 40 personnes produit et commercialise depuis plus de 10 ans des systèmes de mesure de turbidité, de concentration de matière en suspension et de niveau de voile de boue ainsi qu'une gamme complète d'analyseurs pour le domaine de l'eau. La réputation de Staiger Mohilo est liée à son sérieux et sa réactivité.

Cette acquisition est un réel apport de compétences en analyse pour le groupe et elle permet d'offrir une solution encore plus complète pour les applications en traitement des eaux usées et potables notamment avec les analyseurs.

Stamolys et **Stamosens** sont désormais les nouvelles gammes d'analyseurs du groupe Endress + Hauser. Elles sont conçues pour la mesure automatique en continu de nitrates, d'ammonium et de phosphates.

Stamolys utilise le principe de mesure colorimétrique. L'échantillon d'eau réagit avec un produit chimique spécifique en donnant une couleur dont l'intensité est proportionnelle à la concentration de l'espèce mesurée.

Son atout principal est le faible coût de maintenance. L'étalonnage et le nettoyage sont automatiques et la quantité de réactif utilisée est faible d'autant plus que l'utilisateur peut adapter la fréquence de mesure.

Dans le cas d'échantillons chargés en matière en suspension comme les boues d'un bassin biologique, un prétraitement spécifique est nécessaire. L'utilisateur peut utiliser son propre système de traitement ou l'unité de sédimentation CA 50. Cette unité prélève l'échantillon par un système de poussée à l'air et laisse celui-ci décanter dans un cylindre. Le surnageant prélevé par l'analyseur est filtré finement sur un verre fritté avant la réaction.

MEGASECUR : UNE BARRIÈRE D'EAU POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

La barrière d'eau inventée par Daniel DÉRY, a gagné le premier prix le 2 décembre dernier lors de la remise des Grands Prix Québécois de l'invention 2000 décernés par le Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et le prix "Innovation Technologique" au Salon des Technologies environnementales 2000 (au Québec).

La Barrière d'eau sert à contrôler les inondations, les déversements toxiques, les bris d'aqueducs, à constituer des réserves pour les pompiers en bloquant des cours d'eau lors de feux de forêt ou en milieu rural, faire des travaux d'infrastructures en milieux aquatiques ...

Ce produit remplace entre autres les sacs de sable en quelques minutes et permet de couvrir de très longues distances en peu de temps (plusieurs centaines de mètres en quelques minutes). Ce produit peut facilement arrêter l'eau jusqu'à plus de deux mètres de haut.



ENDRESS + HAUSER
3 rue du Rhin - B.P. 150
F-68331 HUNINGUE Cedex
Tél. 03 89 69 67 68 Fax. 03 89 69 48 02
E-mail : marie.armspach@fr.endress.com

MEGASECUR Inc.
145 Boul. Justras Est, Bureau 3
Victoriaville - Québec
CANADA G6P 4L8
Tél. 819 751 0222 - Fax. 819 751 5550
<http://www.megasecur.com>

AUTOUR DU MONDE

IWMI : UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DES PAGES WEB EN FRANÇAIS

L'International Water Management Institute (IWMI) a depuis quelques semaines, le Dr. Franck RIJSBERMAN à sa tête.

De nationalité néerlandaise, F. Risjsberman a été Deputy Director de l'Unité World Water Vision au World Water Council. Il était responsable du développement et de l'analyse des scénarios "water vision" présentés et discutés au 2ème forum mondial de l'eau de La Haye (Mars 2000). Il a également assuré des cours au sein du groupe ressource en eau et environnement à l'Institut International d'Hydraulique des Infrastructures et de l'Environnement à Delft, au Pays-Bas.

Il apporte avec lui 20 ans d'expérience dans la gestion des ressources naturelles, acquises sur des projets de ressources en eau, zones littorales, érosion des sols, gestion de l'environnement et changement de climat/élévation du niveau de la mer. Il a travaillé sur des projets à travers l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie.

M. RIJSBERMAN veut amener l'IWMI, assis sur des bases scientifiques solides, à devenir le centre international de référence pour la gestion intégrée des ressources en eau avec une spécificité : un intérêt scientifique particulier porté sur l'eau pour l'alimentation et le développement rural dans les pays en voie de développement.

D'autre part, l'IWMI a choisi de développer son site web en l'enrichissant de pages en langue française. Son objectif est de toucher un public plus large, et en particulier d'être accessible aux acteurs francophones du développement : outre une présentation générale de l'Institut, on trouve une estimation des pénuries d'eau à venir à l'horizon 2025 grâce à une étude menée sur 118 pays, des logiciels et outils informatiques de gestion de la ressource à télécharger et un résumé en Français des rapports de recherche de l'IWMI.



INTERNATIONAL WATER MANAGEMENT INSTITUTE

P.O. Box 2075 - Colombo - Sri Lanka
Tél : 94-1-867-404 - Fax : 94-1-866-854
E-mail : iwmi@cgiar.com
<http://www.cgiar.org/iimi>

UNIVERSITÉ COMPLUTENSE DE MADRID : 35^{ÈME} ANNÉE DE COURS D'HYDROLOGIE

Le cours d'hydrologie "Noël Llopis" est, depuis 34 ans, une formation intégrale sur les eaux souterraines destinée aux universitaires et ingénieurs.

Ce cours a une finalité pratique, avec des bases solides, et aborde les aspects exploitation, planification, protection et gestion des eaux souterraines.

Le cours se déroule à Madrid, de février à juin 2001.

CURSO DE HIDROGEOLOGIA "NOEL LLOPIS"

Departamento de Estratigrafía
Facultad de Ciencias Geológicas
Universidad Complutense de Madrid
28040 MADRID - ESPAGNE

Tél. 91/3944798 - Fax. 91/3944808
E-mail : chnll@eucmax.sim.ucm.es
<http://www.ucm.es/info/estratig/chnll>

IP3 : DES FORMATIONS POUR UN PARTENARIAT PUBLIC / PRIVÉ

L'Institut pour un Partenariat Public / Privé (IP3) a formé depuis 1994 plus de 7 000 personnes en provenance de 175 pays, sur tous les aspects du partenariat public / privé en matière d'environnement (eau et déchets), d'énergie, de transport, de santé et d'éducation.

IP3 assure des formations combinées à une assistance technique à destination des gouvernements, des ONG, des organismes financiers et des agences d'aide bi- et multilatérale.

Pour 2001, IP3 propose des stages et ateliers de 2 à 3 semaines sur les aspects législatifs, financiers et institutionnels de chaque thématique.

En matière d'eau, les sujets abordés seront :

- gestion des services d'eau et d'environnement ;
- participation du secteur privé dans les services d'eau et développement des agences pour le partenariat public / privé ;
- achat de services d'eau et stratégies pour les contrats ;
- projets financiers et choix de tarification.

THE INSTITUTE FOR PUBLIC-PRIVATE PARTNERSHIPS, Inc.

1120 20th Street, NW, suite 850-S
Washington, DC 20036
Tél. 202 466 8930 - Fax. 202 466 8934
<http://www.ip3.org>



ACTIONS DE LA BEI

350 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉNOVATION URBAINE À MILAN

La **Banque européenne d'investissement** va prêter **350 millions d'EUROS** à la ville de **Milan** pour financer des investissements dans le secteur de la rénovation urbaine. La moitié du financement total (175 millions d'EUROS) est prêtée directement à la ville, tandis que l'autre moitié est acheminée par l'intermédiaire de Banca OPI SpA, qui fait partie du groupe bancaire San Paolo IMI.

L'opération s'inscrit dans la stratégie de la BEI visant à soutenir le développement économique des agglomérations, à améliorer l'environnement urbain et à protéger la qualité de vie de leurs habitants. Les fonds de la BEI seront principalement destinés aux secteurs des transports, de la rénovation urbaine, du patrimoine architectural et des équipements collectifs. Les aménagements financés par la Banque devraient aussi contribuer à améliorer l'efficacité de la ville de Milan en tant que prestataire de services et à susciter l'implantation d'activités productives, ce qui, indirectement, préservera le niveau d'emploi.

100 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR D'INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU DE LA CATALOGNE

La BEI vient d'accorder un prêt de **100 millions d'EUROS** (16,600 milliards de pesetas) à **Aguas Ter-Llobregat** en vue du financement partiel de son programme d'investissement 2000-2004. Le concours de la BEI, assorti d'une durée de 25 ans, est adapté aux besoins de ce projet et complète le financement apporté par la communauté bancaire.

Le projet porte sur l'extension et la modernisation des installations de traitement de l'eau, ainsi que du réseau d'adduction qui approvisionne plus de 100 municipalités dans le grand Barcelone, l'une des régions d'Espagne les plus industrialisées et les plus peuplées. Les investissements financés contribueront à améliorer la qualité et la fiabilité des services d'approvisionnement en eau pour les 4,4 millions d'habitants de la région.

Aguas Ter-Llobregat est un organisme public de la Communauté Autonome (CA) de Catalogne ; il est responsable de la construction, de l'entretien et de la gestion du réseau alimenté par l'eau captée dans les rivières Ter et Llobregat. Son programme d'investissement vise à améliorer la gestion de l'eau et la capacité à assurer l'approvisionnement pendant les périodes de sécheresse, tout en réduisant les prélèvements, actuellement très importants, sur les eaux souterraines.

DES PRÊTS TOTALISANT 70 MILLIONS D'EUROS POUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT EN TUNISIE

La BEI accorde deux prêts totalisant 70 millions d'EUROS pour la mise en place de systèmes régionaux de gestion des déchets solides, et pour le renforcement du réseau de transport et de distribution d'électricité, en **Tunisie**. Le projet tunisien pour le traitement de déchets solides constitue la première opération de la BEI dans ce secteur en Afrique du nord et au Moyen Orient.

25 millions d'EUROS sont accordés à la République tunisienne pour l'élaboration de systèmes de gestion des déchets solides sur l'ensemble du territoire tunisien comprenant la création de 9 décharges contrôlées et de 17 centres de transfert de déchets. Le projet financé englobe les volets études, conception, fourniture, construction, mise en service et exploitation de 9 systèmes d'infrastructures prioritaires en matière d'environnement. Les travaux seront réalisés par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) en collaboration étroite avec le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et les autorités locales. Le projet, qui s'inscrit dans le programme national de déchets solides (PRO-NAGDES), contribuera à améliorer la qualité de vie de 2,5 millions d'habitants de 83 municipalités, réparties dans 9 Gouvernorats (Djerba, Gabès, Mednine, Monastir, Nabeul ; Sfax, Sousse, Kairouan et Bizerte). Le projet de grande importance au niveau national améliorera l'image de la Tunisie auprès de la clientèle touristique, et constituera un modèle exemplaire pour d'autres investissements similaires dans la région méditerranéenne.

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

100 boulevard Konrad Adenauer

L - 2950 LUXEMBOURG

Tél. 352 43 79 31 46 - Fax. 352 43 79 31 88

<http://www.bei.org>

RIVERFESTIVAL 2001

Brisbane, du 29 au 31 août 2001

La 3^{ème} édition du Riverfestival de Brisbane se tiendra du 29 au 31 août prochain.

Destiné à être un forum d'échange d'expériences sur la gestion des rivières et bassins versants (au programme entre autres : le Nil, le Mississippi, le Gange et le Danube), ce colloque sera aussi l'occasion de la remise des "RIVERPRIZE".

Cette année, ce sont deux prix qui seront attribués :

- un International RiverPrize de 100 000 AU\$;
- un National RiverPrize, réservé aux candidats australiens, de 25 000 AU\$.

Ces prix récompenseront les meilleurs actions entreprises pour la sauvegarde et la restauration des cours d'eau.

RIVERFESTIVAL BRISBANE 2001

Level 1, Allgas Building

Stanley Street Plaza, South Bank Q 4101

P.O. Box 5696, West End Q 4101 - AUSTRALIE

Tél. 07 3846 7444 - Fax. 07 3846 7660

LU DANS LA PRESSE

AU SOMMAIRE DU 3^{ÈME} NUMÉRO DE L'EAU LE MAGAZINE

- L'aventure intérieure de Jean-Louis ETIENNE ;
- Les mythes de l'eau ;
- A la recherche de l'eau extraterrestre ;
- Les belles îles d'Iles-de-France ;
- Camargue : le retour à la vie sauvage ;
- Les réservoirs d'eau ;
- Le Danube, entre Orient et Occident ;

et beaucoup d'informations pratiques sur la thalassothérapie, les cures thermales, les tisanes ... De nombreuses pages pour la détente et la connaissance.

L'EAU LE MAGAZINE

41 avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. 01 58 05 19 19 - Fax. 01 58 05 19 20
E-mail : eau.magazine@wanadoo.fr

"VIGIE ENVIRONNEMENT", BULLETIN DE VEILLE DE L'ADIT

Chaque mois, l'Agence de Diffusion de l'Information Technologique publie VIGIE ENVIRONNEMENT, bulletin mensuel de signalement d'information émanant de son réseau international de veille.

Celui-ci couvre les principaux pays impliqués dans la conception de technologies propres et concernés par le développement d'outils de gestion des ressources et de maîtrise des rejets.

Au sein de différentes rubriques (politique générale, technologies propres, maîtrise de la qualité de l'air, **gestion des ressources en eau**, gestion des déchets, bruit et nuisances diverses), les services pour la science et la technologie des ambassades françaises font part des nouvelles glanées dans leur pays.

Dans le n°57 par exemple, on apprend que Berlin a mis en place un réseau de compétence dans le domaine de l'eau, suite à la privatisation partielle de la compagnie **Berliner Wasserbetriebe**, son but est de satisfaire aux exigences croissantes de Berlin dans le management des ressources en eau, en dirigeant et valorisant le savoir-faire des entreprises, universités, centres de recherche, agences de conseil et développement, ainsi que des centres de formation de Berlin dans le domaine de l'eau.

Ce centre de compétence va développer des programmes de recherche internationaux pour répondre aux besoins de Berlin et d'autres villes à travers le monde, les formations initiales et continues, la prestation des services techniques, des colloques sur les thèmes actuels.

AGENCE DE DIFFUSION
DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE
2 brûlée
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 42 42 - Fax. 03 88 21 42 40
E-mail : info@adit.fr
http://www.adit.fr

TERRE SAUVAGE

Terre sauvage, un titre du groupe Bayard Presse, propose dans son premier numéro du XXI^{ème} siècle un reportage sur les changements climatiques.

"**Sale temps pour la planète**" : un article d'"écologie-fiction" propose pour 2057 une disparition du Gulf Stream et donc un nouvel âge glaciaire, avec Paris pris dans les glaces en juin ! La révolution industrielle, renvoyant dans l'atmosphère une masse phénoménale de carbone, a, en 140 ans, fait croître les températures de 0,4 à 0,8°C.

La grande nouveauté, c'est que l'humanité sait l'avenir qu'elle se prépare. Le changement climatique est une production humaine, et les solutions sont aussi humaines.

TERRE SAUVAGE

3 rue Bayard
75393 PARIS Cedex 08
Tél. 01 44 35 60 60 - Fax. 01 44 35 60 87

"LAND AND WATER INTERNATIONAL"

Edité par **NEDECO**, cabinet de consultants néerlandais, avec le soutien des **ministères hollandais chargés de l'environnement, l'agriculture, les travaux publics et l'aménagement du territoire, Land and Water International** aborde le génie hydraulique, le développement rural et la maîtrise de l'environnement.

Dans son numéro 98, un article traite des relations entre le privé et le public en matière d'infrastructures.

Le schéma traditionnel "public ordonnateur et privé réalisateur" est bousculé par la mutation du secteur privé.

En effet, les nombreuses fusions et concentrations ont abouti à la création d'organismes capables d'assurer de A à Z la réalisation d'infrastructures.

On a assisté ces dernières années à une déconvenue mutuelle : les Parlementaires considérant que l'Etat supporte seul les risques et que les prix fixés sont élevés ; le privé trouvant que les décisions de l'Etat sont longues à prendre ou que les approches sont inappropriées.

Pour **Gerrit BLOM**, Directeur Général de NEDECO, chacun des partenaires doit trouver son bénéfice dans les opérations menées. Le Gouvernement doit renforcer son rôle de client en s'assurant d'une compétition suffisante entre les prestataires privés, en exigeant une assurance qualité sur les prestations fournies, et en disposant de différents types de contrats permettant d'être en règle au niveau légal avec les différentes sortes de projets possibles.

NEDECO

Koningskade 30
P.O. Box 90413
2509 LK THE HAGUE
THE NETHERLANDS
Tél. 31 (0) 70 31 43636 - Fax. 31 (0) 70 32 84862
E-mail : nedeco@nedeco.nl

IFEN : TROIS NOUVEAUX TITRES DANS LA COLLECTION "ÉTUDES ET TRAVAUX"



Les pesticides dans les eaux :

L'Institut Français de l'Environnement a poursuivi en 1999 l'étude du système national d'observation des pesticides dans les eaux, débutée en 1998 à la demande du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Un état patrimonial des eaux superficielles a été établi grâce aux données du réseau national de bassins. Il montre que 5 % des points seulement bénéficient d'une "très bonne" qualité sur la période 1997-1998. Les eaux souterraines sont moins contaminées que les eaux superficielles : 75 % des points en eau souterraine présentent une très bonne aptitude à la production d'eau potable - pour les pesticides - contre 60 % pour les eaux superficielles.

Cette année ont été rassemblées des données en nombre plus important que l'an passé - augmentation de 250 % du nombre d'analyses - et les sources collectées se sont diversifiées. Outre, les données sur les eaux de surface du réseau national de bassins et des réseaux complémentaires des Agences de l'Eau, des données sur les eaux brutes destinées à la consommation proviennent des DDASS, via la Direction Générale de la Santé, et des producteurs d'eau potable. De plus, des données des Services Régionaux de la Protection des Végétaux ont été transmises par les DIREN et par les Groupes régionaux d'action contre la pollution par les produits phytosanitaires.

Le SEQ-Eau, méthode officielle d'évaluation de la qualité des eaux superficielles, a été utilisé pour qualifier l'état du milieu. L'hétérogénéité des réseaux de suivi de la qualité de l'eau, en nombre de points d'échantillonnage, fréquence et date de mesures ou nombre de molécules recherchées, constitue une difficulté d'interprétation.

Une comparaison rigoureuse entre ce bilan et la publication de 1998 n'est pas possible pour dégager une tendance. Aucune information nationale de synthèse n'a permis de donner des éléments nouveaux sur la conformité des eaux de distribution, ni sur l'état des eaux littorales. La réflexion sur l'organisation et la qualification des données doit se poursuivre, tout comme la recherche de données sur les quantités de produits utilisés.

Nouveaux services "emplois-jeunes" dans l'environnement :

Ce document présente des éléments qualitatifs et quantitatifs d'évaluation des 20 000 postes "Nouveaux Services Emplois Jeunes" qui ont été créés dans le domaine de l'environnement depuis fin 1997.

La majeure partie de ces postes "environnement" sont créés dans les collectivités territoriales, alors que pour l'ensemble des emplois jeunes, ce sont les associations qui embauchent le plus. Les activités d'entretien et d'animation dominent dans les projets proposés. L'environnement se distingue par les faibles niveaux de qualification mis en jeu et le fort taux de jeunes hommes embauchés. Il existe cependant tout un spectre de projets environne-

mentaux et de profils de jeunes qui vont jusqu'au bac + 5. De manière générale, le programme "environnement" apporte davantage une aide à des services répondant à des besoins émergents ou non satisfaits, plutôt qu'il ne crée des activités entièrement nouvelles.

Calcul des surplus de nutriments agricoles

L'estimation de la pollution diffuse d'origine agricole est une question à la fois très importante et particulièrement complexe. Il n'est pas possible de la mesurer. Aussi, seule la simulation permet de calculer les chiffres nécessaires : la pression potentielle exprimée par les "surplus" (différence entre la quantité totale de nutriments mise en jeu et la quantité exportée par les récoltes de toutes natures), les impacts sur les eaux résultant notamment de ces surplus.

La méthode présentée ici traite des surplus abordés par un modèle relativement simple, actuellement utilisé par EUROSTAT, mais sans aucune spatialisation, faisant exclusivement appel à des données dont la disponibilité à long terme est garantie. Elle est de plus basée sur la diversité du terrain, exprimée par l'occupation des terres selon CORINE LAND COVER. Ceci permet de spatialiser les statistiques. Le modèle prend en compte les règles agronomiques dans le calcul.



INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

61 Bd Alexandre Martin
45058 ORLÉANS Cedex 1

Tél. 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70

<http://www.ifen.fr>

E-mail : ifen@ifen.fr

ÉDITIONS JOHANET :

- HISTOIRE ILLUSTRÉE DE 5.000 ANS D'HYGIÈNE PUBLIQUE

Dans cet ouvrage, **Maurice PAQUIER** reconstitue l'histoire de 5 000 ans d'hygiène publique depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours.

Si le niveau d'hygiène aujourd'hui atteint, tout au moins dans nos sociétés occidentales, nous paraît naturel, il est en réalité le résultat d'une très longue histoire, faite d'avancées et de reculs successifs, histoire qui s'est bien sûr considérablement accélérée au cours des cinquante dernières années. De l'Age de bronze à nos jours, de la civilisation de l'Indus à la Grèce, en passant par l'Égypte et par Rome, comment s'est peu à peu imposé la nécessité de mettre en place les mesures qui vont aboutir à **'l'hygiène publique'** que nous connaissons aujourd'hui ?

Les secrets de construction sur les canalisations vouées étaient connus des habitants de la vallée de l'Indus, il y a plus de 25 siècles. Ils savaient aussi donner une pente pour assurer le bon écoulement de l'eau. Des tuyaux en terre cuite leur servaient à canaliser l'eau : ils réalisaient des sortes de vides-ordures dans leurs habitations, et disposaient des vases aux endroits de passage afin de recueillir les détrit. Ils créent des bassins de décantation pour leurs eaux usées et réalisent des piscines étanches grâce à un assemblage de briques. Plus tard, les Assyriens deviennent maîtres dans la gestion de l'eau. Puis les barbares envahirent nos sols, détruisent les installations existantes dans la seule préoccupation de conquérir de nouveaux territoires. Il faudra alors attendre près de dix siècles pour voir une évolution apparaître. Au XIX^{ème} siècle débute l'industrialisation, la nouvelle énergie vapeur se développe, les ouvriers de la campagne convergent vers les chantiers ouverts créés par les chemins de fer, les canaux, les routes et les manufactures. Les travailleurs viennent trouver en ces lieux leur gagne pain, espérant souvent une vie moins rude qu'à la campagne. Mais aucune structure d'accueil n'est prévue pour les recevoir : ils logent partout, n'importe où, avec leurs familles, toujours dans des conditions d'hygiène défavorables. La mort emporte les plus fragiles. Les politiques n'ont pas de solution à proposer à cette société naissante. Les utopistes s'en emparent et proposent leurs remèdes. Les hygiénistes dénoncent les conditions d'existence. Des savants découvrent l'origine des microbes, d'autres les moyens de les combattre et de s'en préserver.

A la lecture de ces pages, on saura presque tout de l'histoire riche et mouvementée de l'hygiène publique, elle-même intimement liée aux développements des différentes civilisations explorées, et à l'organisation de ces sociétés auxquelles elle a d'ailleurs contribué.

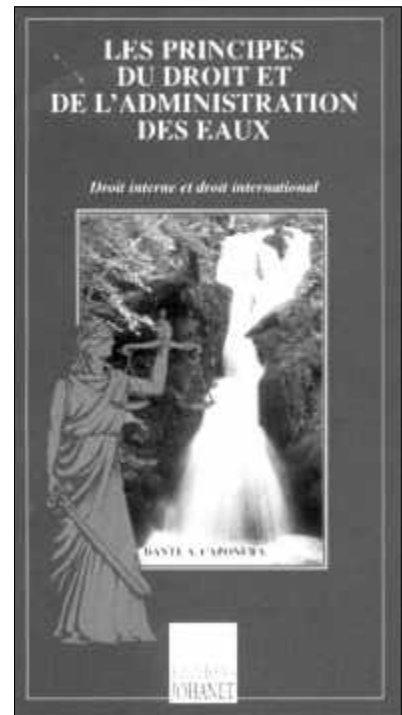
Et l'actualité prouve combien ces préoccupations continuent d'occuper au sein des sociétés une place essentielle.

- LES PRINCIPES DU DROIT ET DE L'ADMINISTRATION DES EAUX

Le but de ce livre est de fournir un outil permettant de traiter **les aspects juridiques et institutionnels de la gestion des ressources en eau**. Il intéressera donc tous ceux qui sont appelés à assumer des fonctions dans le cadre d'administrations responsables de l'eau et à faire face aux problèmes juridiques posés par la gestion des eaux.

Cet ouvrage a pour ambition d'être de nature multidisciplinaire et d'embrasser les domaines et principes du droit et de l'administration des eaux, tant sur le plan interne qu'international, pour en souligner les difficultés et offrir un guide permettant d'envisager les diverses solutions possibles.

Il s'avèrera particulièrement utile aux étudiants et diplômés universitaires en droit, en génie civil, hydrologie, hydrogéologie et génie sanitaire, aux planificateurs, et à tous ceux professant des disciplines comparables en les familiarisant à son projet. Son utilité se révélera de même aux gestionnaires de ressources en eau nationales et internationales. L'importance des ressources en eau et leurs disponibilités insuffisantes actuelles exigent en effet une compréhension des éléments juridiques et institutionnels pouvant agir soit comme contraintes, soit comme solutions pour une gestion effective des ressources en eau.



ÉDITIONS JOHANET
 30 rue René Boulanger
 75010 PARIS
 Tél. 01 44 84 78 78 - Fax. 01 42 40 26 46
<http://www.editions-johanet.com>
 E-mail : info@editions-johanet.com

QUELS OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Actes du colloque organisé le 3 octobre dernier à l'Assemblée Nationale par Nicole BRICQ, cet ouvrage est le reflet du débat ouvert et pragmatique qui a eu lieu.

A l'heure où se mettent en place dans différents pays européens les outils du développement durable, ce sont deux chantiers majeurs et complémentaires qui se sont ouverts en France.

Il s'agit d'une part de mettre en place une écotaxe cohérente et intelligente permettant de réduire efficacement les émissions polluantes, sans pour autant pénaliser la compétitivité des entreprises et de l'économie et d'autre part, il faut discuter de la politique à mener au sujet des permis négociables, notamment dans le cadre général défini par le Premier Ministre.

Un débat a longtemps opposé les tenants d'une réduction des émissions par Etat fondée sur la fiscalité et la réglementation, et, d'un autre côté, en particulier des Etats-Unis, ceux qui prônent une réduction globale fondée sur la mise en place de "droits à polluer". En France nous avons utilisé à la fois la réglementation et la fiscalité. De la loi de finances pour 1999 au plan gouvernemental visant à lutter contre l'effet de serre, le Gouvernement français et le Parlement ont montré leur attachement à cette voie.

Les experts ont débattu lors du colloque sur deux thèmes :

- Après Kyoto : les moyens mis en oeuvre par la France ;
- Faire avancer le développement durable en Europe.

STAUT & ASSOCIÉS

26 quai Carnot
92210 ST CLOUD

Tél. 01 49 11 39 73 - Fax. 01 49 11 39 74

CFCE : LE MARCHÉ DU RECYCLAGE AU BRÉSIL

Le recyclage est une économie dynamique au Brésil. Gros employeur de main d'oeuvre, ce secteur est devenu, ces dernières années, l'instrument privilégié des services de réinsertion des communes.

Comme dans le secteur de l'environnement en général, c'est l'application de la législation qui permettra la croissance, la rentabilité et la structuration du marché du recyclage. Dès à présent, on y trouve une recherche dynamique qui joue un rôle important dans la pérennisation de nombreuses expérimentations.

Le Brésil a recyclé en 1999 : 1,5 % des 49,5 % de matières organiques contenues dans les ordures ménagères ; 36 % du papier et 71 % du carton ondulé ; 35 % du verre ; 21,3 % du plastique avec une préférence pour le PVC, le PP, le PEHD et le PEBD ; 73 % de l'aluminium (qui a atteint ses records) et 35 % de l'acier.

Le pays recycle également 18 % des lubrifiants de moteurs et les gravats de démolition. Après avoir adopté de nouvelles réglementations obligeant à la récupération par le fabricant, le Brésil se prépare à récupérer et trouver des solutions environnementalement correctes pour les pneus, les piles et les batteries de téléphones portables. Les lampes fluorescentes, encore en sursis, devraient tomber prochainement sous le coup d'une loi similaire.

L'objectif de cette étude, réalisée par le **Poste d'Expansion Economique de Sao Paulo**, est de présenter : un panorama détaillé de l'organisation des grandes villes en matière de gestion des O.M, de collecte sélective ainsi que les équipements gérés ; le circuit des déchets recyclables depuis le consommateur jusqu'à la ré-industrialisation en passant par le collecteur autonome et les dépôts spécialisés ; l'historique et les tendances de chaque activité, avec un point précis sur les réglementations et les difficultés rencontrées par le secteur.

Plus de 40 tableaux et graphes permettent une visualisation rapide et agréable du panorama de l'activité du recyclage au Brésil.

CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

10 avenue d'Iéna
75783 PARIS Cedex 16

Tél. 01 40 73 30 00 - Fax. 01 40 73 39 79

<http://www.cfce.fr>

CWC : "THE MIDDLE EAST WATER INDUSTRY GLOBAL INTERESTS AND LOCAL NEEDS"

Suivant la tendance actuelle, les pays du Moyen-Orient sont en train de plus en plus de privatiser leurs services d'eau et d'assainissement. Cet ouvrage fournit un état des lieux par pays :

- profil économique et politique d'investissement,
- législation,
- organismes impliqués,
- systèmes de privatisation et de financement,

- contacts publics et privés.

CWC PUBLISHING

The Business Design Centre

52 Upper Street
LONDON N1 0QH - U.K.

Tél. 44 0 20 7704 1725 - Fax. 44 0 20 7704 8440

E-mail : publishing@thecwcgroup.com

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

C@RTEL : LE PORTAIL INTERNET DES ELUS LOCAUX
POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

<http://cartel.oieau.fr>

Depuis 1992, l'**Office International de l'Eau** (OIEau) anime, sur les divers aspects de la gestion de l'eau municipale, des journées de sensibilisation auxquelles ont participé plus de **11000 élus, maires et présidents de syndicats intercommunaux**.

Un constat s'est fortement imposé pendant toutes ces années : les élus ont besoin d'appuis spécifiques pour gérer l'eau dans leurs communes, notamment en zones rurales. Il s'agit en effet d'un sujet complexe, encadré par de nombreux textes, (notamment les directives communautaires) sur lesquels les attentes et les exigences des usagers sont de plus en plus fortes, et qui appelle des décisions mûrement réfléchies, compte tenu des enjeux qui y sont associés (santé publique, environnement, économie, etc.).

Aussi, afin d'assurer aux élus un accompagnement au quotidien, de leur permettre d'accéder facilement à l'information pertinente, pour leur garantir d'être en permanence au fait des évolutions récentes, l'Office International de l'Eau a élaboré **C@rtel** suite à la décision du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) du 15 Décembre 1997.

L'OIEau a reçu pour cela le soutien du **Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire** (FNADT) et ainsi que de la **Région Limousin**, dans le cadre du Plan Massif Central, du **Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau** (FNDAE) et du **Fonds National de Solidarité pour l'Eau** (FNSE) pour un investissement global de 4,250 MF.

"C@RTEL" est un "portail" permettant un accès facile et en temps réel par "<http://cartel.oieau.fr>" à une information concrète et structurée pour être directement utile au quotidien aux gestionnaires municipaux de l'eau.

C@rtel est structuré autour de 4 rubriques principales :

- Le guide des services, une analyse commentée de la réglementation ;
- La foire aux questions, une réponse personnalisée aux questions des utilisateurs ;
- Les initiatives locales, une banque d'expériences innovantes ;
- Au fil des territoires, les adresses des interlocuteurs locaux des maires, des chiffres-clés et des données géoréférencées sur l'eau.

Ces informations sont complétées par une importante rubrique d'actualité : revue de presse électronique quotidienne, sélection de bonnes pages du web, affichage " A la une " d'un fait majeur, etc.

Enfin, C@rtel propose régulièrement des dossiers à partir d'avis d'experts : L'impact de la tempête de

fin 1999 sur les cours d'eau, la lutte contre la dégradation de l'eau potable dans les réseaux, les enjeux de santé publique, le prix de l'eau à l'épreuve du principe d'égalité, etc.

C@rtel est complété et actualisé chaque semaine.

A cette occasion, une Lettre électronique d'information est envoyée aux utilisateurs pour alerter sur les nouveautés.

Elle permet également d'établir un lien entre l'équipe d'animation et ces utilisateurs.

LE GUIDE DES SERVICES

La gestion de l'eau dans une collectivité occupe une place sans cesse croissante et mobilise des crédits de plus en plus importants. Dans le même temps, les administrés sont de plus en plus exigeants et souhaitent être associés aux décisions.

Dans ces conditions, il devient quasiment impossible pour un élu comme pour ses services d'avoir une vision d'ensemble de ces sujets, de disposer des informations pertinentes, de maîtriser des compétences techniques, juridiques, économiques, tout comme d'être informé des évolutions récentes.

Le GUIDE DES SERVICES répond à ces difficultés. Cette rubrique procède en effet à l'analyse et au commentaire des obligations auxquelles sont soumises les collectivités dans le domaine de l'eau. Elle contient également des fiches techniques de présentation des principales techniques d'épuration des eaux (procédés, avantages, inconvénients, etc.).

En outre, la plupart des fiches sont complétées par :

- les textes de références et la jurisprudence pertinente en ligne et en intégralité ;
- des liens vers de nombreux autres sites web pour aller plus loin sur le thème abordé, consulter les documents, rapports, etc.

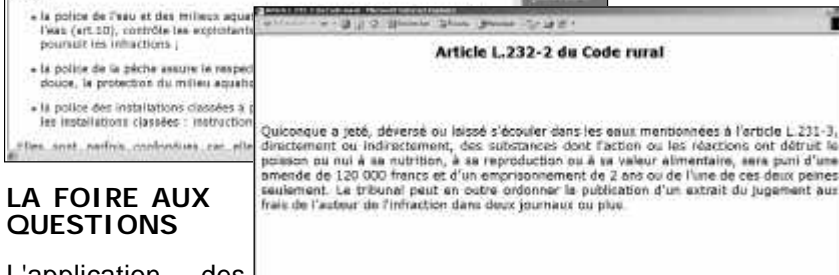
Sans cesse actualisé et complété, le GUIDE DES SERVICES réunit déjà plus de 200 fiches sur de nombreux aspects de la gestion de l'eau :

- eau potable : les normes de qualité, la protection des captages, les filières de traitement, le raccordement au réseau, la partie privée du réseau, les coupures d'eau, la dégradation de la qualité de l'eau dans les réseaux, etc.
- assainissement : le zonage d'assainissement, le raccordement au réseau et son financement, les normes de rejet, les techniques d'assainissement pour les stations de moins de 2000 EH, l'autosurveillance, la redevance, le contrôle de l'assainissement non collectif, l'élimination des boues de stations d'épuration, etc.
- aspects économiques : le prix de l'eau, la juris-

prudence relative au prix de l'eau, la gestion des impayés, part fixe et abonnements collectifs, le FNDAE, les emplois jeunes dans le domaine de l'eau, les programmes d'intervention des Agences de l'eau, etc.

- outils de gestion : l'élaboration des SDAGE, les effets juridiques des SDAGE et des SAGE, les contrats de rivière, les contrats de baie, le Programme " RIVIERE - Partage de l'eau ", etc.
- gestion des risques : le risque sécheresse, la suspension des usages, le risque incendie, distribution d'eau potable et défense incendie, etc.
- police et responsabilité : l'organisation de la police de l'eau, les délits de pollution des eaux, les outils de répression, etc.
- information : les commissions consultatives des services publics locaux, l'information sur la qualité de l'eau, le Pavillon Bleu des plages, le RNDE, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement, etc.
- gestion des services d'eau potable et d'assainissement : gestion directe et gestion déléguée : les critères de choix, le choix du mode de gestion, la régie, l'affermage, la concession, la gestion technique centralisée, etc.
- rivières : une rivière comment ça marche ?, les techniques d'entretien des cours d'eau, les acteurs de l'entretien des cours d'eau, le régime juridique applicable aux opérations d'entretien des cours d'eau, etc.
- les acteurs de l'eau : l'Union Européenne, le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'agriculture, les Agences de l'eau, le comité de bassin, les services déconcentrés de l'Etat, la Commission Locale de l'Eau, les communes, etc.

EXEMPLE DE FICHE TECHNIQUE



LA FOIRE AUX QUESTIONS

L'application des textes soulève de nombreuses difficultés dans les collectivités, sans cesse confrontées à des cas particuliers et interpellées par les administrés.

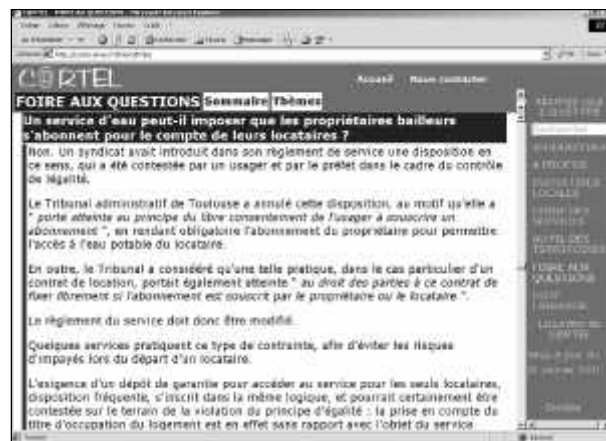
La FOIRE AUX QUESTIONS permet donc d'aller au-delà de l'analyse des textes, et de tirer des enseignements des situations rencontrées par d'autres collectivités.

Plus de 70 questions-réponses sont déjà en ligne sur de nombreux thèmes :

- Peut-on faire participer un usager aux frais de construction d'un réseau d'eau potable ?
- Une commune peut-elle prendre à sa charge tout ou partie du coût d'installation ou de réhabilitation d'équipements d'assainissement non collectif ?
- Comment traiter les ferrobactéries dans les canalisations d'eau potable ?
- L'obligation de raccordement au réseau d'assainissement concerne-t-elle les piscines ?
- Peut-on épandre des boues de station d'épuration en terrain boisé ?
- Lorsqu'un particulier n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable, sur quelle base peut-on lui facturer la redevance d'assainissement ?
- Dans une commune à forte population saisonnière, un tarif spécifique peut-il être appliqué aux touristes de passage (résidences secondaires, etc.) ?
- En cas de contestation sur le montant d'une facture d'eau, sur qui pèse la charge de la preuve ?

Le plus souvent, la réponse est complétée par les textes de référence (en ligne) et de la jurisprudence, ainsi que des liens vers des ressources complémentaires.

EXEMPLE DE QUESTION-REPOSE



LES INITIATIVES LOCALES

En matière de gestion communale, les témoignages des pairs bénéficient toujours d'une légitimité particulière. Or, de nombreuses collectivités ont engagé des actions innovantes dans de nombreux domaines : technologie, communication, concertation, organisation, etc. Pourquoi ne pas bénéficier de leur expérience ?

Dans ce but, Cartel propose des fiches détaillées présentant des actions engagées aux 4 coins du territoire, par exemple :

- la création d'un service départemental de contrôle des équipements d'assainissement non collectif par le Conseil Général de l'Allier ;
- l'épuration par lits plantés de macrophytes à Cazillac (46) ;

- la gestion collective des boues de stations d'épuration en Moselle ;
- la communication sur la qualité de l'eau par le DDASS de l'Isère ;
- l'économie d'eau à l'aide d'un régulateur à Plonéour-Lanvern (29) ;
- l'implication et la sensibilisation des enfants à la protection des ressources en eau à Bonneuil en France (95) ;
- la protection des périmètres de captages avec le Conseil Général du Var.

Chaque fiche contient non seulement une présentation détaillée de l'initiative (contexte, historique, chiffres-clés, références juridiques, contacts) mais aussi de nombreux documents complémentaires : photos des sites, documents de communication réalisés dans le cadre de l'opération, illustrations, plans, etc.



EXEMPLE D'INITIATIVE LOCALE AU FIL DES TERRITOIRES

Il est souvent difficile d'identifier les interlocuteurs locaux auprès desquels chercher conseil et assistance. Pour faciliter la vie des élus et des services, Cartel propose des carnets d'adresses département par département. On y trouve les coordonnées des services de l'Etat (DIREN, DDAF, DDE, etc.), des Agences de l'eau et de leurs délégations, mais aussi de partenaires potentiels : Parcs Naturels Régionaux, Chambres consulaires, etc.

Cette rubrique contient également des chiffres-clés sur l'eau, car il est toujours nécessaire de disposer de données de référence pour mettre en place une politique. On trouve ainsi des données chiffrées très diverses : le taux de conformité des unités de distribution d'eau potable ; la consommation moyenne par habitant et par an ; le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement ; le nombre de points de prélèvement d'eau concernés par des problèmes de nitrates, etc.

Enfin cette rubrique donne un accès direct au Réseau National de Données sur l'Eau (RNDE), qui compile l'ensemble des données sur l'eau collectées par l'Etat, les Agences de l'eau, des établissements publics, etc. dans plusieurs milliers points de mesure. Il est ainsi possible de consulter les données relatives à la quantité et à la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, à la pluviométrie ou encore aux eaux littorales.

EXEMPLE DE RECHERCHE GEOREFERENCEE



"C@RTEL" est gratuit et va maintenant pouvoir monter en puissance grâce aux questions posées par les élus et aux expériences locales qu'ils y signaleront.

C@RTEL est développé par le Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau (SNIDE) de l'Office International de l'Eau à Limoges.



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Service National d'Information et de Documentation
sur l'Eau

David nicolas LAMOTHE - Chargé de Mission
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES Cedex
Tél. 05 55 11 47 29 - Fax. 05 55 11 47 48
E-mail : cartel@oieau.fr
<http://cartel.oieau.fr>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction Générale

Christiane RUNEL - Directrice de la Communication
Attachée de Presse
21 rue de Madrid
75008 PARIS
Tél. 01 44 90 88 60 - Fax. 01 40 08 01 45
E-mail : dg@oieau.fr